

Le 12 mai 2020

COMMUNIQUE COMMISSION MOTOCROSS - COVID-19

En réunion par vidéo conférence ce dimanche 03 mai 2020, la Commission Motocross de la Ligue LMNA a fait l'état des lieux des Championnats de Ligue et Trophées de Zone et a pris les décisions suivantes :

Les Compétitions :

L'ensemble des courses de Championnats de Ligue et Trophées de Zones sont annulées jusqu'à fin juillet 2020. Certaines ont été reportées (voir calendrier).

A partir du 1er août et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il sera possible d'organiser des compétitions rassemblant moins de 5000 participants.

Le Championnat de Ligue et les Trophées de Zones 2020 sont annulés, il n'y aura pas de classement ni de remise de prix 2020.

Les courses qui auront pu être organisées ne compteront qu'un classement sur l'épreuve.

Les Numéros à l'année :

Les numéros à l'année 2020 pris et payés par les pilotes ne seront pas remboursés mais reportés sur la saison 2021.

Les Entraînements :

Les Sites de pratique pourront ouvrir aux entraînements dès le 11 mai prochain sous conditions :

- Voir "Fiche d'accompagnement" en ligne sur le Site de la Ligue.
- Pas de déplacement au-delà de 100 km du domicile.
- Prendre contact avec les clubs pour des renseignements sur les modalités d'organisation des séances d'entraînements.

Les Licences :

Pour tout ce qui se rapporte à la licence (remboursements ou autre...), ce n'est pas de notre compétence, se rapprocher de la Fédération Motocyclisme FFM.

En cette période très compliquée, nous restons mobilisés et à l'écoute pour une reprise le plus rapidement possible et dans de bonnes conditions.

Toutes les informations sont sur le site internet de la Ligue liguemotonouvelleaquitaine.org où est effectuée une mise à jour régulière des informations, nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de la situation.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Philippe BOURRIER

Président de la Commission Motocross